



FICHE D'ADHÉSION – AMAP du Pays de Redon  
Du 01 janvier au 31 décembre 2021

Adhérent n° :

Mme / M Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable: .....

E-mail : .....

**L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :**

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- de promouvoir des produits de qualité, de saisons, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

**Adhésion**

La cotisation annuelle de **10 euros** est à régler par chèque à l'ordre d'AMAP Pays de Redon et à joindre avec cette fiche d'adhésion.

Ou bien avec un billet de **10 Gallécos**. L'amap fait effectivement partie du réseau de la monnaie locale. Les adhésions constituent une des principales recettes de l'association.

**Engagement**

En adhérant à l'AMAP, l'amapien prend les engagements suivants :

- J'accepte les statuts de l'association et je participe à la vie de l'association.
- A la signature de chaque contrat, je remets au « référent produit » les chèques correspondant au nombre de paniers restants pour la période allant de la date du contrat jusqu'à la fin de l'année en cours.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte.
- J'accepte d'effectuer durant la période du contrat, au moins trois permanences sur le lieu de distribution.
- Je m'engage à venir chercher mon panier aux horaires de distribution et si je ne peux pas venir, je cherche un proche ou un autre adhérent de l'AMAP qui soit prêt à le retirer.
- Pour mes absences prévues, je préviens au minimum 15 jours avant le référent "vacances" qui organisera vos paniers de remplacement
- Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que mon panier soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution du jour, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Résiliation : Sous certaines conditions prévues dans le règlement, une résiliation des contrats avec les producteurs peut être formulée pour être étudiée par les membres du bureau.

L'Adhérent(e)

Fait à : .....

Le : ...../...../.....

Signature :